

CIC VERN SUR SEICHE

ZAC DU VAL D ORSON 7 RUE DU PASSAVENT 35770 VERN SUR SEICHE
☎ 02 23 22 27 89 FAX 02 99 57 12 68 ✉ 14531@cic.fr BIC : CMCIFRPP

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC BRUZ, 15 PLACE DU DOCTEUR JOLY 35170 BRUZ déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M YUCEF ALI, représentant de la société AAL S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 6 RUE DE LA BINQUENNAIS 35200 RENNES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
ALI YUCEF	67	670 €
LACHHEB BADR EDDINE	33	330 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 06 août 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14



CIC VERN SUR SEICHE

ZAC DU VAL D ORSON 7 RUE DU PASSAVENT 35770 VERN SUR SEICHE
☎ 02 23 22 27 89 FAX 02 99 57 12 68 ✉ 14531@cic.fr BIC : CMCIFRPP

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC BRUZ, 15 PLACE DU DOCTEUR JOLY 35170 BRUZ déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M YUCEF ALI, représentant de la société AAL S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 6 RUE DE LA BINQUENNAIS 35200 RENNES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
ALI YUCEF	67	670 €
LACHHEB BADR EDDINE	33	330 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 06 août 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14



CIC VERN SUR SEICHE

ZAC DU VAL D ORSON 7 RUE DU PASSAVENT 35770 VERN SUR SEICHE
☎ 02 23 22 27 89 FAX 02 99 57 12 68 ✉ 14531@cic.fr BIC : CMCIFRPP

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC BRUZ, 15 PLACE DU DOCTEUR JOLY 35170 BRUZ déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M YOUCEF ALI, représentant de la société AAL S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 6 RUE DE LA BINQUENNAIS 35200 RENNES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
ALI YOUCEF	67	670 €
LACHHEB BADR EDDINE	33	330 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 06 août 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14



